



UNION INTERPARLEMENTAIRE  
124<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes  
Panama, 15 – 20 avril 2011



Réunion des Femmes parlementaires  
Ordre du jour

FEM/16/A.1  
9 mars 2011

## Seizième Réunion des Femmes parlementaires

15 avril 2011

---

### I. MODALITES PRATIQUES ET PROCEDURE

#### Calendrier et règlement

La Quinzième Réunion des Femmes parlementaires se tiendra au Centre de Convention ATLAPA à Panama et comptera deux séances, le vendredi 15 avril, de 9 h.30 à 13 heures et de 14 h.30 à 18 h.30 au plus tard.

Les travaux sont régis par les dispositions du Règlement de la Réunion des Femmes parlementaires.

#### Présidence de la Réunion des Femmes parlementaires

Conformément à l'article 8 du Règlement, la Réunion sera ouverte par la Présidente du Comité de coordination qui conduira l'élection de la Présidente de la Réunion. Conformément à l'article 7, la Réunion sera présidée par une femme membre du Parlement hôte de la 124<sup>ème</sup> Assemblée.

#### Participation et droit à la parole

Les femmes parlementaires qui sont membres de leur délégation aux Réunions de Panama à titre de déléguée ont le droit de prendre la parole. Celles qui accompagnent leur délégation à d'autres titres peuvent suivre les travaux sans y prendre une part active (article 3 du Règlement de la Réunion des Femmes parlementaires).

Les débats sont aussi ouverts aux parlementaires hommes. Seuls les hommes parlementaires qui sont membres de leur délégation à titre de délégué peuvent prendre la parole (article 4.2 du Règlement de la Réunion des Femmes parlementaires).

Les représentants des assemblées parlementaires internationales ayant la qualité de membre associé de l'Union interparlementaire ainsi que les représentants d'organisations internationales bénéficiant du statut d'observateur peuvent aussi prendre la parole.

#### Modalités des débats

Les travaux de la Réunion auront lieu en partie en plénière et en partie en groupes de discussion. Les débats se tiendront en anglais, arabe, espagnol et français.

La Présidente encouragera les parlementaires à dialoguer de la manière la plus active et spontanée possible. Les interventions devront être **brèves, ne dépassant pas les trois minutes**. Les participantes sont instamment invitées à s'abstenir de lire des interventions préparées à l'avance et sont encouragées à un débat d'idées, étant entendu que, le cas échéant, il leur sera loisible d'illustrer leurs propos d'exemples pris dans le contexte national.

Il ne sera pas établi de liste préalable des oratrices. En plénière, les participantes pourront manifester leur intention de prendre la parole en remplissant le formulaire d'inscription qu'elles trouveront sur les pupitres et

en le remettant aux assistants de séance à l'intention de la Présidente. Cette procédure sera facultative dans les groupes de discussion.

## **Documents**

Il y aura dans la salle de réunion des jeux de documents officiels des séances, en anglais et français seulement, et diverses publications de l'Union interparlementaire.

Les participantes désireuses d'évoquer la situation des femmes dans leur pays tant sur les points à l'ordre du jour que sur les questions de genre en général pourront déposer des documents sur des tables installées à l'extérieur de la salle. Au préalable, deux copies de ces documents devront être remises au Secrétariat. Ces documents ne seront ni traduits ni reproduits par le Secrétariat.

## **II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE**

### **1. Election de la Présidente de la Réunion**

### **2. Adoption de l'ordre du jour)**

### **3. Activités liées au genre de l'Union interparlementaire**

#### **a) Travaux du Comité de coordination des Femmes parlementaires**

- i. Les participantes seront informées des délibérations du Comité de coordination lors de ses sessions de mars 2010 à Bangkok, d'octobre 2010 et février 2011 à Genève, et du 15 avril à Panama.
- ii. La Seizième Réunion des Femmes parlementaires sera appelée à remplacer les parlementaires ayant perdu leur siège et à remplir un post vacant qui n'avait pas été pourvu à Bangkok. La 16ème Réunion sera en outre appelée à statuer sur la proposition du Comité relative à sa nouvelle première vice-présidente.

#### **b) Travaux et recommandations du Groupe du partenariat entre hommes et femmes**

Les participantes seront informées des délibérations du Groupe du partenariat.

#### **c) Autres questions éventuelles**

*Les débats sur les activités liées au genre de l'Union interparlementaire se termineront à 11 heures.*

### **4. Contribution aux travaux de la 124<sup>ème</sup> Assemblée**

La Réunion débatera, sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes, des points de l'ordre du jour de l'Assemblée suivants :

- ✦ *Mettre en place un cadre législatif propre à prévenir la violence électorale, à améliorer le suivi des élections et à assurer une transition politique sans heurt (Première Commission permanente)*
- ✦ *Financement des partis politiques et des campagnes électorales : transparence et responsabilité (Troisième Commission permanente)*

Les participantes se diviseront en deux groupes, un par point.

Auparavant, les participantes éliront, sur recommandation du Comité de coordination, une modératrice des débats et une rapporteuse pour chacun des groupes de discussion constitués. A l'issue des discussions, chaque groupe conviendra des idées clés que devra présenter sa rapporteuse à la séance plénière de la Réunion des Femmes parlementaires, l'après-midi même.

La rapporteuse de chaque groupe de discussion sera chargée de rédiger des amendements au projet de résolution qui seront présentés à la Première et la Troisième Commission permanente pour débat. Ces amendements seront rédigés en consultation avec les Présidentes du Comité de coordination, de la Réunion et des groupes de discussion, et seront présentés au nom de la Réunion des Femmes parlementaires. Les amendements viseront à apporter une dimension « genre » à la résolution.

Chaque groupe pourra débattre de 11 à 13 heures.

\*\*\*\*

*Les débats de la Réunion seront suspendus de 13 heures à 14 h30.*

**5. Débat sur les femmes en politique**

Les progrès et reculs des femmes dans les parlements en 2010 seront présentés et débattus.

**6. Dialogue entre hommes et femmes sur les parlements sensibles au genre**

Les débats porteront sur les résultats de l'enquête mondiale de l'Union interparlementaire sur les parlements sensibles au genre. On mettra l'accent en particulier sur les mécanismes parlementaires visant à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et les moyens de faciliter la contribution des femmes, sur un pied d'égalité avec leurs collègues masculins, au travail du parlement.

**7. Rapport sur les travaux des Groupes de discussion**

Chacune des rapporteuses des groupes de discussion présentera son rapport.

**8. Action de l'Union interparlementaire pour renforcer la dimension parlementaire des travaux des Nations Unies destinés à promouvoir le partenariat entre hommes et femmes**

Les participantes débattront de la suite à donner à la 55<sup>ème</sup> session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, de la contribution aux rapports sur la CEDAW et de la coopération avec ONU Femmes.

**9. Lieu, date et ordre du jour de la 17<sup>ème</sup> Réunion des Femmes parlementaires**

La 17<sup>ème</sup> Réunion aura lieu en 2012 à Kampala (Ouganda).

**COMPOSITION ET BUREAU DU COMITE DE COORDINATION  
DES FEMMES PARLEMENTAIRES (MARS 2011)**

**Expiration du mandat**

<b>Présidente</b>	Mme N. Assegaf (Indonésie)	avril 2012
<b>Première Vice-Présidente</b>	Poste vacant	avril 2012
<b>Deuxième Vice-Présidente</b>	Mme M. Mensah-Williams (Namibie)	avril 2012
<b>Représentantes régionales</b>		
<b>Groupe africain</b>		
<i>Titulaire :</i>	<i>Suppléante :</i>	
Mme Z. Drabo (Burkina Faso)	Mme S. Shope-Sithole (Afrique du Sud)	avril 2014
Mme M. Mensah-Williams (Namibie)	Mme S.A. Lyimo (République-Unie de Tanzanie)	avril 2012
<b>Groupe arabe</b>		
<i>Titulaire :</i>	<i>Suppléante :</i>	
Poste vacant	Mme R. Dashti (Koweït)	avril 2014
Poste vacant	Mme A. Mubarak (Bahreïn)	avril 2012
<b>Groupe Asie-Pacifique</b>		
<i>Titulaire :</i>	<i>Suppléante :</i>	
Mme N. Assegaf (Indonésie)	Mme K. Ghosh Dastidar (Inde)	avril 2014
Poste vacant	Mme F. Ajorloo (Iran, Rép. islamique d')	avril 2012
<b>Groupe Eurasie</b>		
<i>Titulaire :</i>	<i>Suppléante :</i>	
Mme A. Naumchik (Biélorus)	Vacant	avril 2014
Mme V. Petrenko (Fédération de Russie)	Mme E. Semenova (Fédération de Russie)	avril 2012
<b>Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes</b>		
<i>Titulaire :</i>	<i>Suppléante :</i>	
Mme K.J. Beteta Rubín (Pérou)	Mme S. Fernández (Equateur)	avril 2014
Mme L. Menchaca (Mexique)	Mme R. Latorre (Argentine)	avril 2012
<b>Groupe des Douze Plus</b>		
<i>Titulaire :</i>	<i>Suppléante :</i>	
Mme F. Dağci Çiğlik (Turquie)	Mme A. Krüger-Leissner (Allemagne)	avril 2014
Mme C. Markwalder Bär (Suisse)	Mme G. Gautier (France)	avril 2012
<b>Membres du Comité exécutif (de droit, pour la durée de leur mandat au Comité exécutif)</b>		
Mme Z. Drif Bitat (Algérie)		octobre 2011
Mme M.A. Saa (Chile)		octobre 2011
Mme D. Stump (Suisse)		octobre 2013
Mme S. Moulengui-Mouélé (Gabon)		octobre 2014
<b>Présidentes de la Réunion des Femmes parlementaires (de droit pendant deux ans)</b>		
Mme S. Minale (Ethiopie)		avril 2011